Offre d'emploi :

Directeur-trice d'ACM

EMPLOI DE REFERENCE

Directeur-trice d'ACM
Formation requise : BAFD, BPJEPS loisirs tout public, BPJEPS + UCC direction ACM, ou équivalent
Permis B
Mise à disposition de véhicule de service pour les déplacements

- CDI temps partiel 925h annualisées
- 1006,87€ brut par mois

DESCRIPTIF

La fédération départementale Familles Rurales gère 15 accueils de loisirs et 5 espaces-jeunes répartis sur l'ensemble de l'Ille et Vilaine.

Elle recherche un directeur d'ACM afin d'intervenir indifféremment sur l'une ou l'autre des structures les mercredis et vacances scolaires.

MISSIONS PRINCIPALES

- Remplacer les directeurs ou animateurs en congé ou absent
  - Mettre en œuvre les projets pédagogiques et en garantir le respect.
  - Élaborer, Concevoir et encadrer des animations en tenant compte du public et de ses besoins.
  - Accueillir, en toute sécurité, les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs
  - Animer et gérer les équipes.
  - Assurer une partie de la gestion administrative de la structure

- Proposer et mener des actions/formations
  - Concevoir des propositions d'animations (fiches-séances)
  - Mener les animations auprès des enfants en binôme avec un-e animateur-trice pour le-la former à la technique

MISSIONS SECONDAIRES

- En fonction des compétences du candidat retenu, concevoir et mettre en œuvre des outils de gestion, des malles pédagogiques…

TEMPS DE TRAVAIL

- Les mercredis en période scolaire (10h) + préparation (1h30)
- Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (9h30 par jour)

CONTACT

Etienne COURTEL
emploi.ille-vilaine@famillesrurales.org
02.99.77.12.12